



Journée genre et solidarité internationale:

*L'égalité femmes-hommes
pour un développement durable: osons le genre!*

Un « rapide » état des lieux

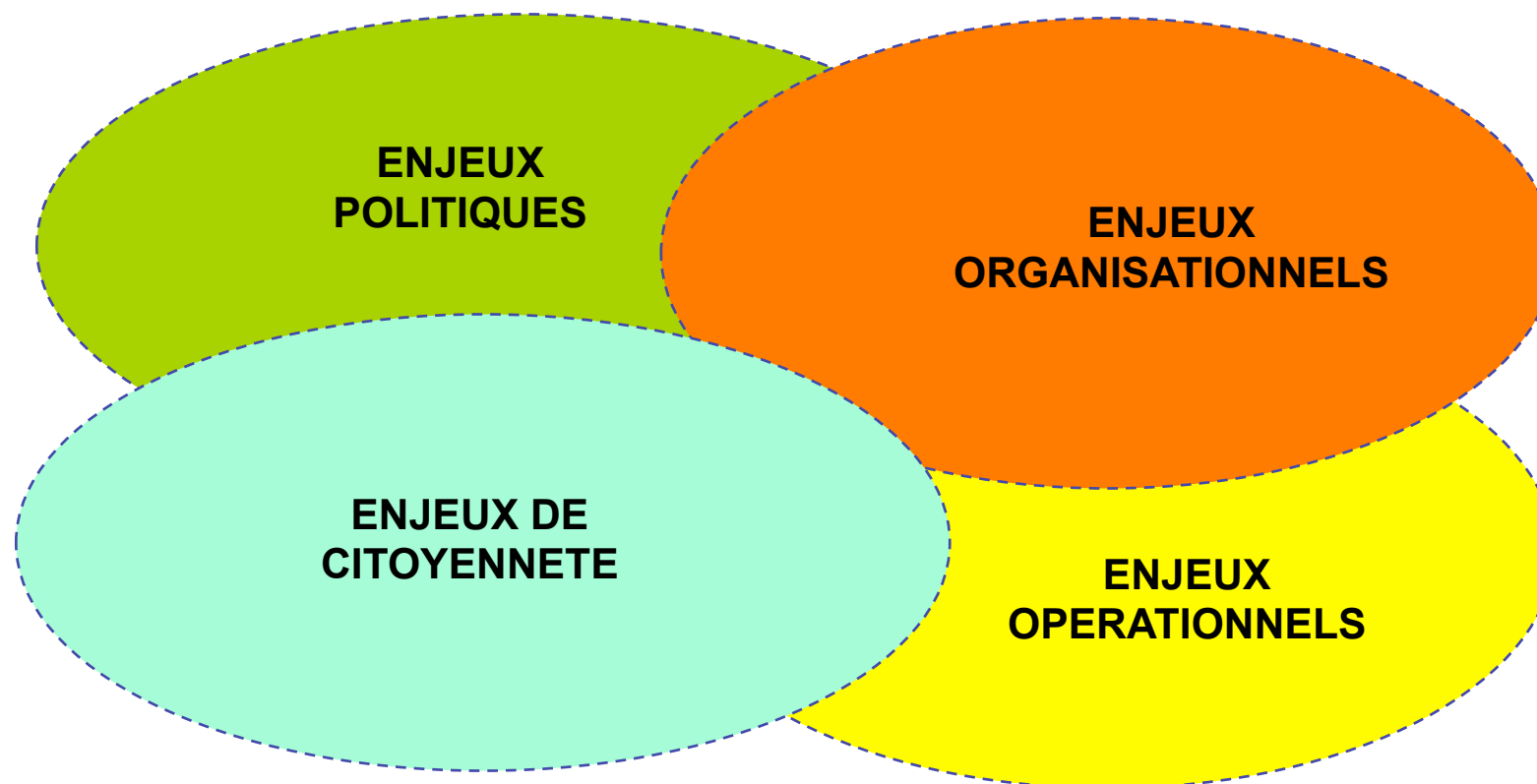
Elisabeth Hofmann,

Yveline Nicolas, Claudy Vouhé

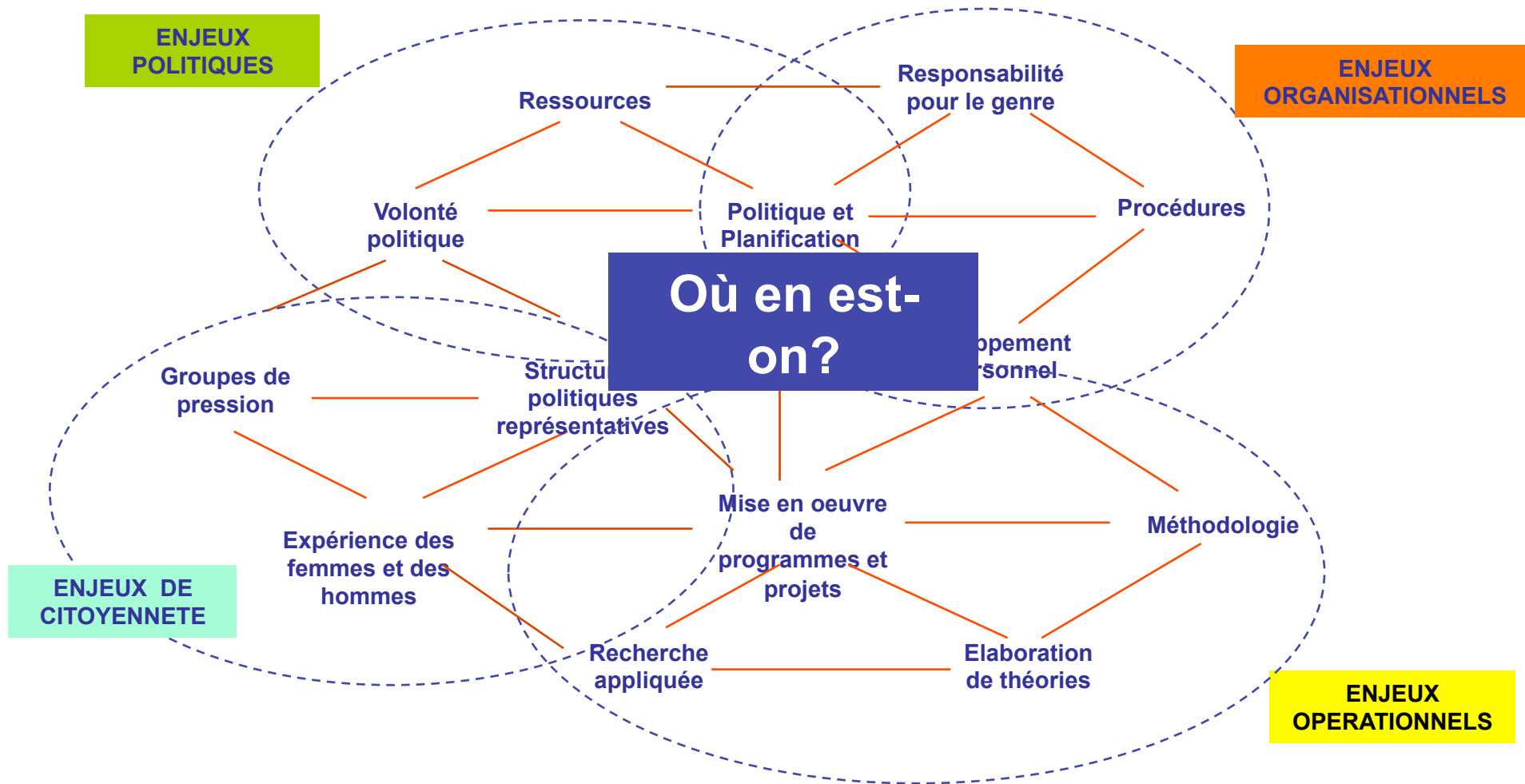
Genre en Action

Osons le genre - présentation de Genre
en Action - 12 décembre 2006

Une démarche multidimensionnelle



Une démarche multi-partenaires



Quelques concepts

- genre ≠ sexe biologique
- genre = construction sociale acquise des identités de sexe
- genre ≠ femmes
- genre = interactions sociales entre hommes et femmes
- genre ≠ parité, mixité
- genre = politique pouvant mettre en œuvre des outils comme parité, mixité...
- genre ≠ projet pour le Sud uniquement
- genre = démarche aussi au Nord : fonctionnement interne des institutions, éducation au développement, plaidoyer...
- genre ≠ affaires sociales, santé...
- genre = dans tous les secteurs : gouvernance, droits humains, négociations internationales, économie, infrastructures, techniques, environnement, recherche...

IFD



GED

Le centre d'intérêt

Les femmes

Les rapports entre femmes et hommes → relations de pouvoir inégales qui empêchent un développement équitable ainsi que la pleine participation des femmes

IFD



GED

L'objectif

Un développement
plus efficient, plus
efficace

Un développement
équitable et durable,
où femmes et
hommes prennent les
décisions

IFD



GED

La solution

Intégrer les femmes
au processus de
développement
existant

Accroître le pouvoir
des femmes
Transformer les
relations non-
égalitaires

Rôles multiples

- productif
- reproductif
- communautaire
- politique

Comment se répartissent les rôles?

- Les femmes sont impliquées dans tous les rôles, mais :
- elles exercent des **activités productives** moins bien payées, plus souvent informelles et moins reconnues (statut des conjointes collaboratrices...)
- elles jouent des **rôles communautaires** moins valorisants que les hommes
- elles sont systématiquement sous-représentées en **politique**
- Quiz :
 - Norvège 37,9 % de femmes parlementaires
 - France 12,2%
 - Ruanda 48,8%
 - Madagascar 6,9%

Rôle et charge/temps de travail

- ... alors qu'elles font la très grande majorité des **tâches domestiques/soins des enfants** (rôle reproductif)
- cette répartition est à l'origine d'une inégalité quasi-universelle : Le **temps de travail journalier** des femmes est partout supérieur que celui des hommes

Quiz :

... en Afrique du Sud (moyenne nationale) : 122%

... en Colombie (zones urbaines) : 112%

... au Kenya (zones rurales) : 135%

... sur une moyenne de 18 pays de l'OCDE 105%

avec la France à 108 % (en moyenne 28 minutes en plus par jour)

Accès et contrôle des ressources

- Qui a accès à quelles ressources ?
- Qui contrôle ces ressources ?
- Qui a accès à quels bénéfices de quelles activités ?
- Qui contrôle ces bénéfices ?

Besoins pratiques - Intérêts stratégiques

- sont liés aux besoins quotidiens: nourriture, eau, logement, revenus, santé des enfants, etc.
- a tendance à rendre les femmes et les hommes bénéficiaires, parfois participants
- peut améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes
- sont liés à une position de subordination, au manque de ressources et d'éducation, à la vulnérabilité, à la pauvreté, etc.
- permet aux femmes et aux groupes marginalisés de devenir aussi des acteurs du développement
- peut améliorer la situation sociale globale, des femmes

Besoins pratiques - Intérêts stratégiques

- peuvent être satisfaits par des actions précises: appui à la production, pompes, postes de santé, etc.
- se posent en termes d'accès aux ressources et aux services
- peuvent être satisfaits par une stratégie de création de capacités : conscientisation, formation, plus grande confiance en soi, consolidation des organisations, etc.
- se posent en termes d'accès à et de contrôle des ressources et des bénéfices

La satisfaction des besoins pratiques

- ne change pas en général les rôles et les rapports sociaux existants
- conditionne la prise en considération des intérêts stratégiques

La satisfaction des intérêts stratégiques

- peut amener les femmes à participer aux instances de décision
- conditionne un développement équitable et durable

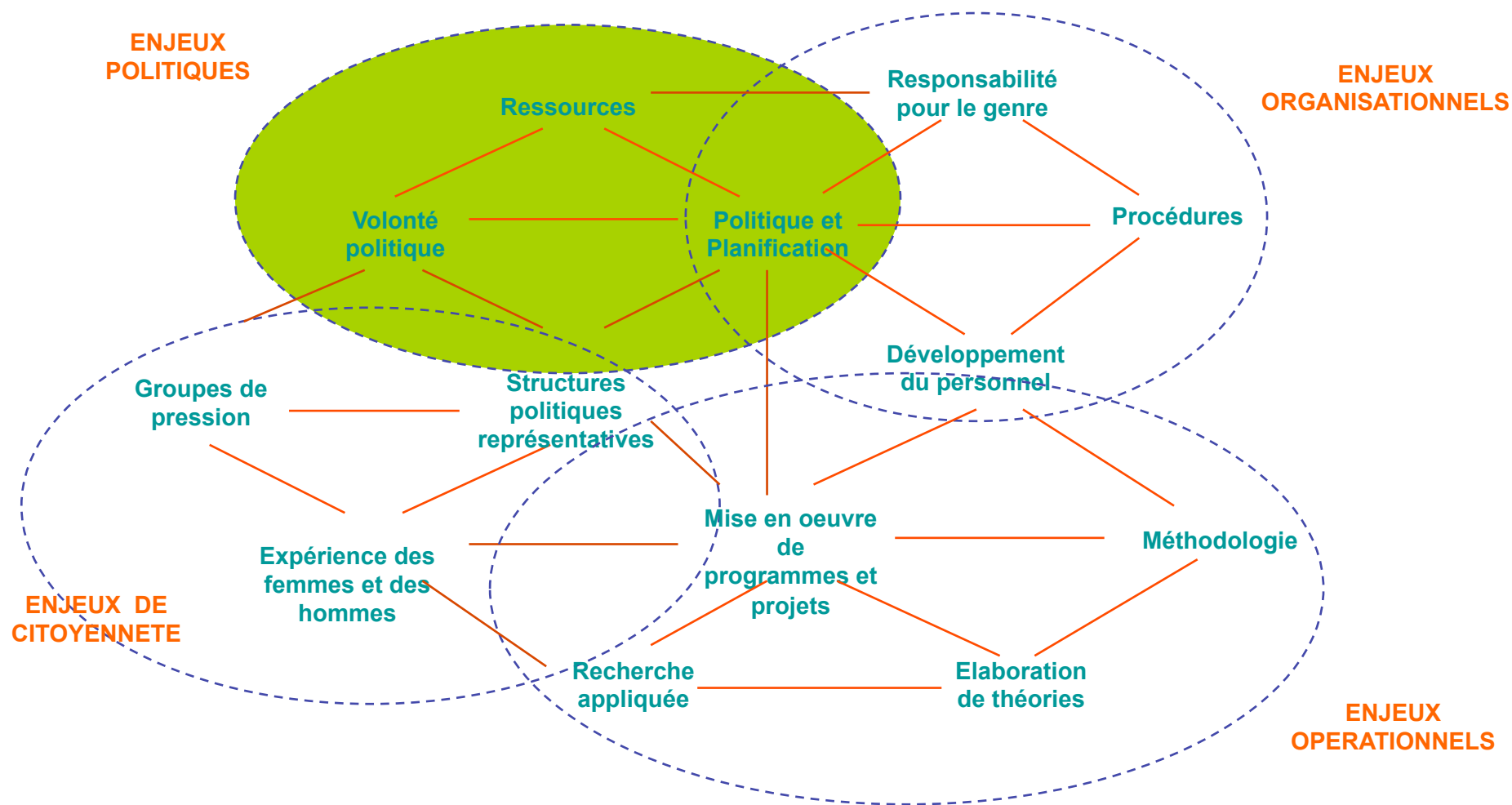
« Empowerment »

- « Renforcement du pouvoir », acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale.
- Cette notion rend compte de la nécessité d'une approche des statuts féminin et masculin en termes de « pouvoir ». Elle invite à considérer les modalités d'une prise de participation des femmes reposant sur une plus grande confiance en elles-mêmes, une meilleure perception de leur statut et de leurs capacités.

Le renforcement des pouvoirs des femmes: un intérêt stratégique?

- Quel est le taux d'alphabétisation des femmes adultes en % du taux masculin ?
 - ... dans les pays les moins avancés : **72%**
 - ... dans l'ensemble des PED : **84%**
 - ... en Afrique Subsaharienne : **76%**
- Parmi les enfants non-scolarisés, quel est le pourcentage de filles ? **53%**
- Quelle part des pays (au niveau mondial) n'a pas encore atteint une parité entre filles et garçons au niveau de l'enseignement secondaire ? **Deux tiers**

Des enjeux politiques



Engagements internationaux: repères historiques

- 1946 - Commission des Nations unies sur la condition de la femme
- 1975-1985 - Décennie des Nations unies pour la femme
- 1979 - Convention contre les discriminations CEDEF
- 75-80-85-95 - Conférences mondiales sur le statut des femmes
- 1994 - Conférence sur la population, le Caire
- 1995 - Conférence de Pékin, « plate-forme » de Pékin
- 2000 - Sommet et Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
- 2005 - Pékin + 10 et AG des Nations unies sur les OMD

Plateforme de Pékin : 12 engagements

- 1/Lutter contre la pauvreté croissante des femmes.
- 2/Favoriser l'égal accès à l'éducation et à la formation.
- 3/Favoriser l'égal accès aux soins et aux services sanitaires.
- 4/Lutter contre la violence à l'égard des femmes .
- 5/Combattre les effets des conflits armés sur les femmes.
- 6/Promouvoir l'égalité au sein des structures et des politiques économiques, l'égal accès à toutes les formes d'activité de production et aux ressources.
- 7/Encourager le partage du pouvoir et la prise de décision.
- 8/Soutenir les mécanismes de promotion de la femme.
- 9/Assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et les carences de la promotion et de la protection de ces droits.
- 10/Lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication (notamment les médias).
- 11/Favoriser l'égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.
- 12/ Abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux.

Objectifs du Millénaire pour le développement

- **Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous**
d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
- **Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**
éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard
- **Objectif 5 : améliorer la santé maternelle**
réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

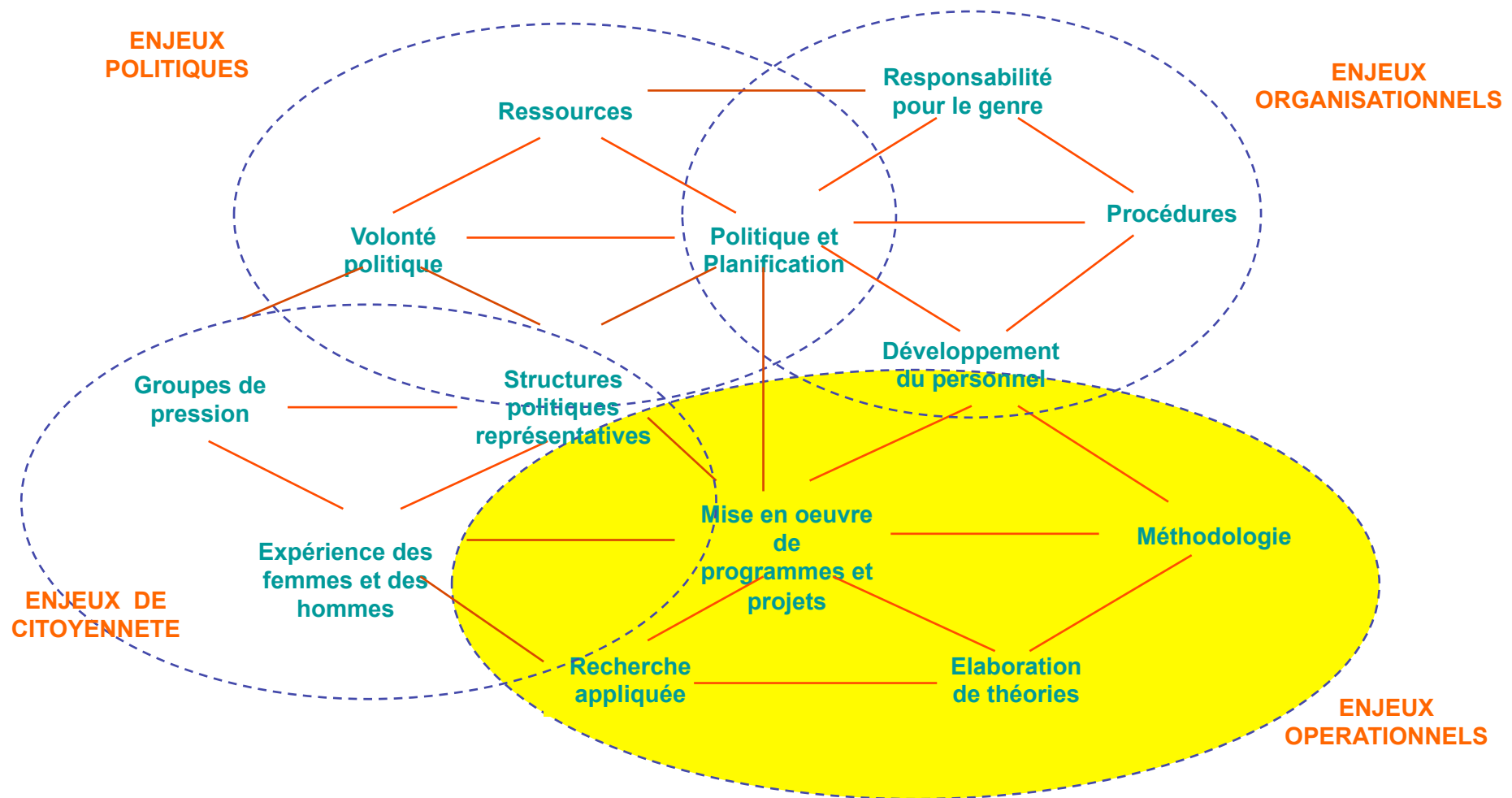
AG ONU 2005 : 7 priorités stratégiques qui peuvent être mises en oeuvre rapidement

- a) Eliminer les disparités entre garçons et filles d'ici à 2015 à tous les niveaux d'enseignement
- b) Garantir aux femmes le droit de posséder des biens ou d'en hériter, sécurité d'occupation des terres et du logement
- c) Assurer l'égalité d'accès à la médecine de la procréation
- d) Egalité d'accès aux marchés du travail et à un emploi durable
- e) Egalité d'accès aux moyens de production, y compris la terre, le crédit et la technologie
- f) Eliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles, notamment en mettant fin à l'impunité et en assurant la protection des civils, en particulier les femmes et les filles, pendant et après les conflits armés
- g) Meilleure représentation des femmes dans les organes décisionnaires de l'État ; égalité des chances pour participer pleinement à la vie politique.

Déclaration chefs Etat AG ONU 2005

- **Article 59.** Nous constatons que la généralisation d'une perspective de genre est un bon moyen de promouvoir l'égalité des sexes. Nous nous engageons donc à promouvoir activement cette démarche dans la conception, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes politiques, économiques et sociaux.

Des enjeux opérationnels



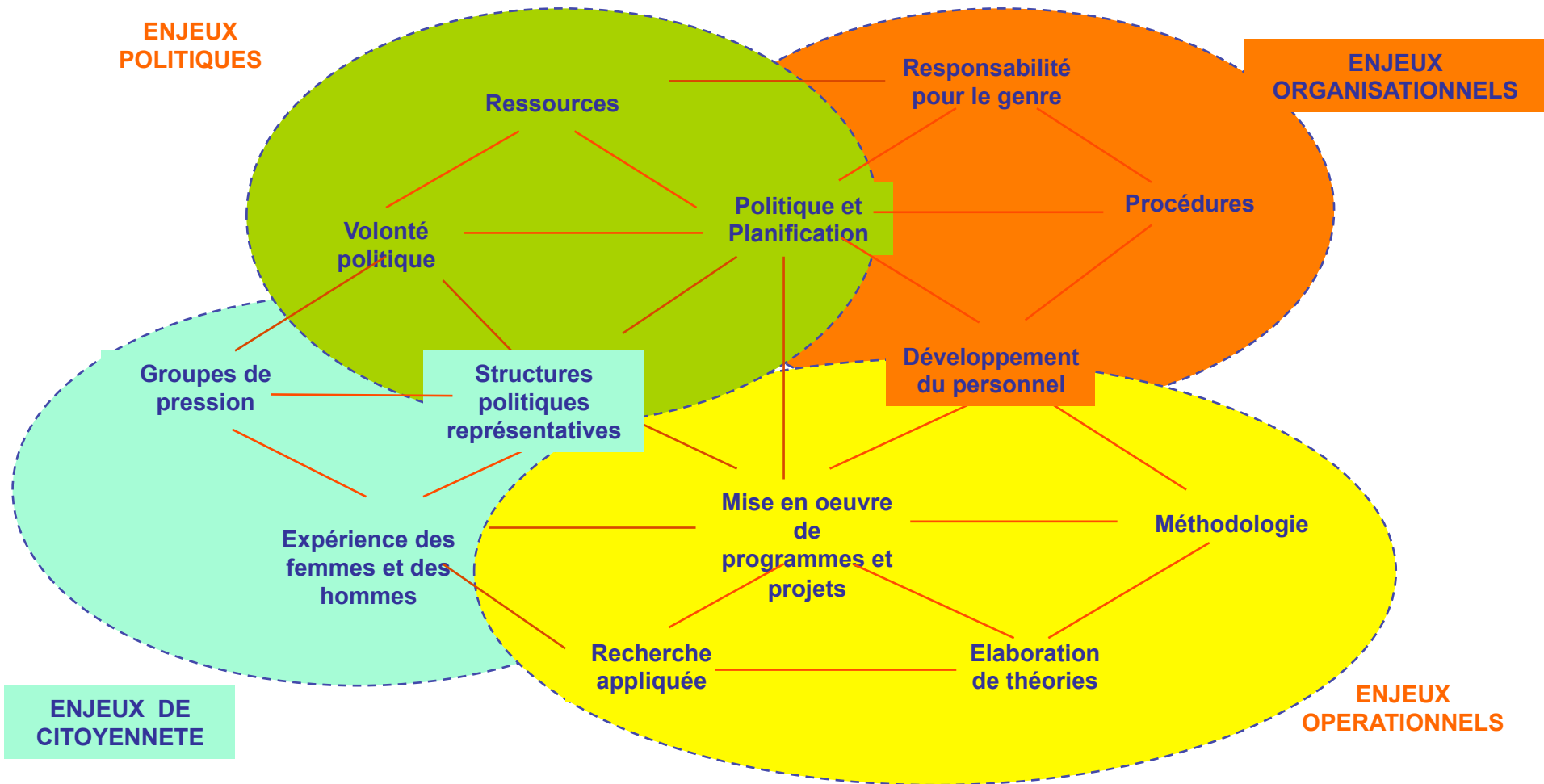
Méthodologie du « mainstreaming »

- Intégrer l'approche genre dans le management du cycle de projet, pour tout type de projet et à tous les stades du cycle (diagnostic, conception, mise en œuvre, suivi, évaluation,...).
- Viser aussi les intérêts stratégiques des femmes, améliorer non seulement leur accès, mais aussi leur contrôle de ressources.
- Contribuer à l'empowerment des femmes.

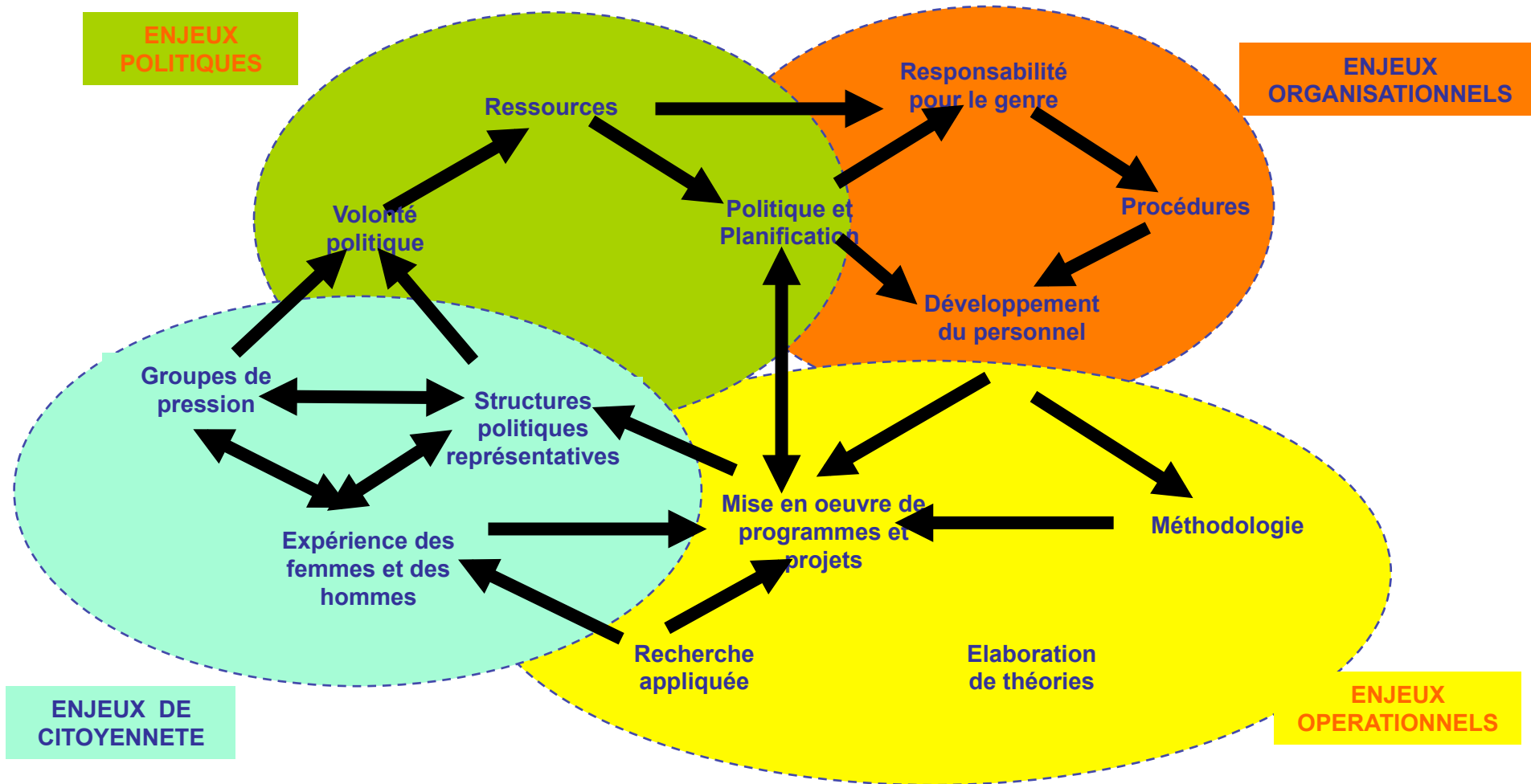
Intégration du genre: qui fait quoi?

- Les institutions internationales
- Les agences bilatérales
- Les ONG internationales
- Les universités et pôles de recherche
- Les acteurs français commencent à s'impliquer dans le genre ?

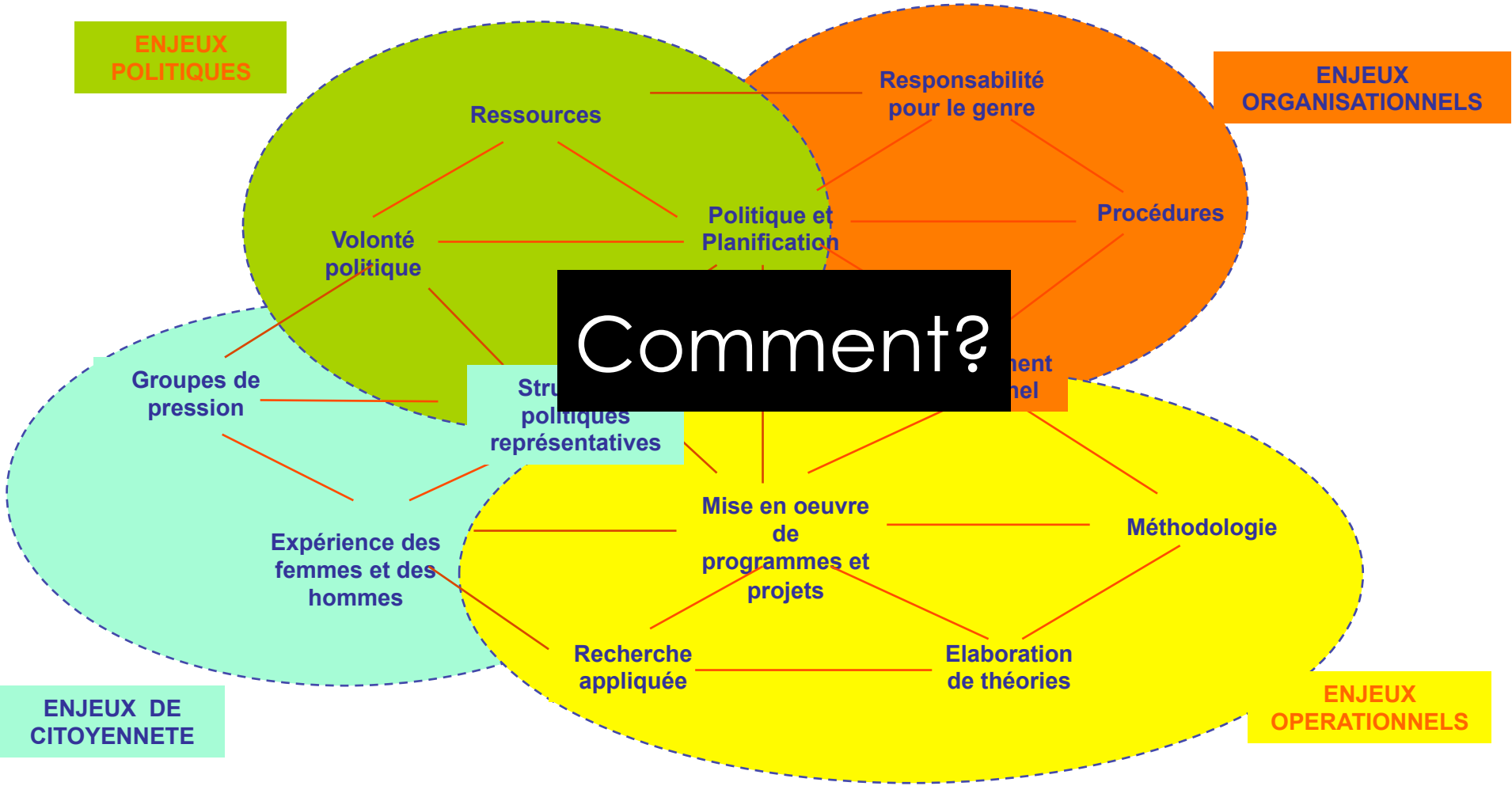
Des enjeux organisationnels



Un exemple



Osons le genre?!?





Merci pour votre attention